

COOPERATION

Le Président du CES du Burkina chez son homologue français



Le Président du Conseil Economique et Social (CES), M. Paramanga Ernest Yonli, accompagné de l'Ambassadeur et du conseiller économique du Burkina à Paris, a effectué une visite de travail et d'amitié auprès du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de France. Le Président Yonli a été reçu par son homologue de France M. Jean-Paul Delevoye entouré de son Directeur de cabinet et de la Secrétaire générale du CESE le vendredi 5 avril 2013.

Cette visite a surtout constitué pour les deux délégations une opportunité de renforcement des liens de coopération entre les deux institutions respectives et aussi un moment d'échanges fructueux sur de nombreux centres d'intérêts tels le rôle et la contribution des CES dans une économie mondiale de crise ; la contribution des CES dans un contexte de réformes politiques, sociales et économiques : cas de la France et du Burkina ; l'efficacité de la coopération internationale (bilatérale et multilatérale) pour le développement : place des CES.

Pour le Président du CES du Burkina, face à la crise mondiale de l'économie, les CES doivent proposer aux Etats de mettre en place des politiques économiques plus efficaces et plus coopératives à travers un changement de stratégies dans la zone euro (un soutien à une croissance de long terme), une non-agression par les taux de change (éviter une amélioration de la situation économique des grands pays au détriment des autres en dépréciant leur taux de change) et enfin une coordination de la relance économique mondiale dans les pays où les marges de manœuvre existent.

S'agissant de l'efficacité de la coopération internationale, le président du CES a relevé qu'au niveau bilatéral, leurs institutions doivent demander, entre autres, aux pays développés de respecter leur engagement face à l'APD et une cohérence des politiques de développement dans

l'élaboration des stratégies de coopération. Au niveau bilatéral, il s'agira de revoir les critères de sélectivité de l'aide ou de son allocation géographique.

Sur la contribution des CES dans un contexte de réformes politiques, sociales et économiques, M. Yonli a indiqué qu'au Burkina Faso, le CES de par sa composition qui intègre toutes les composantes socioprofessionnelles contribue par ses études, avis et recommandations à la formulation de politiques publiques touchant les domaines économique, social culturel ou environnemental. Aussi, au regard de la forte représentativité de la société civile, le CES est une structure d'interface entre l'exécutif et les populations à la base en favorisant l'appropriation par ces derniers des politiques publiques mises en œuvre.

Quant à son homologue du jour M. Jean-Paul Delevoye, il s'est réjoui de la force des liens de coopération qui existent entre le Burkina et la France et de la solidité du partenariat entre les deux institutions. Il a souligné la nécessité de renforcer cette coopération car leurs institutions sont de plus en plus interpellées. Le Président du CESE de France a indiqué que les CES doivent être des lieux d'échanges et de dialogues au profit de l'ensemble de la Nation. Il a terminé en réaffirmant sa ferme volonté de poursuivre et de consolider les liens de coopération avec le CES du Burkina et s'est dit disposé à étudier toute proposition d'action de partenariat à cet effet.

Les deux parties se sont félicitées du climat cordial qui a entouré cette séance de travail. Le président du CES M. Ernest Paramanga Yonli tient à remercier son hôte pour sa disponibilité et l'accueil bienveillant tout au long de son séjour.

Département Communication- CES